

Diminutions des effectifs

- -30000 postes en 10 ans
- non remplacement des départs
- mutualisations

Gel des salaires

- Gel du point d'indice depuis 10 ans
- Augmentations des prix
- 3 niveaux sur 4 sont inférieurs au SMIC

BAISSE DES EFFECTIFS



Dégradation du service rendu

- augmentation du délai de traitement des prestations
- augmentation du délai d'attente au téléphone
- dématérialisation = déshumanisation de la relation aux assurés
- Sous-traitance = Maison France Service
- Diminution des droits

Depuis maintenant des décennies les gouvernements successifs suppriment des emplois à la Sécurité sociale. ÇA SUFFIT !

De 169 120 CDI en 2003, nous sommes tombés à 140 854 en 2019. Soit 28 266 emplois en moins alors que la charge de travail ne cesse d'augmenter...

La logique de rigueur budgétaire du gouvernement appliquée au sein de nos organismes a pour conséquence de dégrader considérablement le service rendu aux assurés sociaux et allocataires, et ce, dans un contexte de déréglementation constante.

La pression exercée sur les personnels se solde par une augmentation exponentielle des conseils de discipline, des démissions voire des licenciements, notamment pour inaptitude professionnelle.

IL Y A URGENCE !

Il faut arrêter la logique de réduction des coûts et de l'emploi précaire !

La Sécu a besoin de requalifier les CDD en contrats pérennes et d'embaucher en CDI !

Ensemble exigeons :

- Le remplacement de chaque départ par une embauche en CDI
- L'arrêt de tous les licenciements
- Des embauches à la hauteur d'une charge de travail en constante augmentation
- Des formations qui permettent des déroulements de carrière
- Une évolution sur au moins deux niveaux en fin de carrière
- La valeur du point à 10€ MAINTENANT
- L'augmentation de la valeur du point chaque année